

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 20 MARS 2008

PROCES VERBAL



L'an deux mil huit, et le jeudi 20 mars à 20 Heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à l'Hôtel de Ville, au lieu ordinaire de leurs séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Philippe CHALOPIN, Maire.

Etaient Présents : Monsieur ERGAND Joseph, Madame SAMSON Annette, Monsieur CULLERIER Jean-François, Madame MARTIN Marie-Jeanne, Monsieur BOYEAU Jacky, Madame BOULETREAU Marie-Odile, Monsieur LE DROGO Jean-Louis : adjoints.
Madame LANTSOGHT Colette, Messieurs CONRARDY Jean-Yves, SAINTE Dominique, Madame HERVE Martine, Monsieur GROSBOIS Alain, Madame NAULET Nicole, Monsieur BREVET Jean-Luc, Madame RAIMBAULT-NAULET Christine, Monsieur GROSBOIS Pascal, Mesdames GALLARD Angélique, LEROUX Géraldine, NOUCHET Vanessa, Messieurs RAFFI Guy, WASNER Dominique, Mesdames GOURDON Anne-Marie, TRILLON Elisabeth, Monsieur BLAISONNEAU Alain : Conseillers municipaux.

Etaient excusés et représentés :

Monsieur RENOU Franck par Madame LEROUX Géraldine
Madame BOUCHEREAU Marie-Claude par Monsieur BLAISONNEAU Alain

Madame LEROUX Géraldine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Après avoir remplacé le mot « litigieux » par le mot « blancs » aux pages 2 et 3, le procès verbal de la séance du 16 mars 2008 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1) Désignation des représentants auprès de la Communauté de Communes du Canton de Baugé

VU l'article L 2121-33 du code général des collectivités territoriales ;

VU les articles L 5211-6, L 5211-7 et L 5211-8 du code général des collectivités territoriales ;

Le conseil municipal de la ville de Baugé doit procéder à la désignation de délégués pour siéger au sein de la Communauté de Communes du Canton de Baugé.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Monsieur Philippe CHALOPIN	21 voix
Monsieur Joseph ERGAND	21 voix
Madame Annette SAMSON	21 voix
Madame Marie-Jeanne MARTIN	21 voix
Monsieur Jean-Louis LE DROGO	21 voix
Monsieur Jacky BOYEAU	21 voix
Madame Marie-Odile BOULETREAU	21 voix
Monsieur Jean-François CULLERIER	21 voix
Monsieur Jean Yves CONRARDY	21 voix
Madame Elisabeth TRILLON	6 voix
Monsieur Dominique WASNER	6 voix
Madame Marie-Claude BOUCHEREAU	6 voix

Messieurs CHALOPIN Philippe, ERGAND Joseph, Mesdames SAMSON Annette, MARTIN Marie-Jeanne, Messieurs LE DROGO Jean-Louis, BOYEAU Jackie, Madame BOULETRAU Marie-Odile, Messieurs CULLERIER Jean-François et CONRARDY Jean-Yves sont désignés délégués titulaires à la Communauté de Communes du Canton de Baugé.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Madame Martine HERVE	27 voix
Monsieur Dominique SAINTE	27 voix
Madame Vanessa NOUCHET	27 voix
Madame Elisabeth TRILLON	27 voix
Madame Marie-Claude BOUCHEREAU	24 voix
Monsieur Franck RENO	27 voix
Monsieur Pascal GROSBOIS	27 voix
Monsieur Dominique WASNER	27 voix
Madame Christine RAIMBAULT-NAULET	27 voix

Madame HERVE Martine, Monsieur SAINTE Dominique, Mesdames NOUCHET Vanessa, TRILLON Elisabeth, BOUCHEREAU Marie-Claude, Messieurs RENO Franck, GROSBOIS Pascal, WASNER Dominique, et Madame RAIMBAULT-NAULET Christine sont désignés délégués suppléants à la Communauté de Communes du Canton de Baugé.

2) Désignation des représentants auprès du Syndicat Intercommunal d'Eaux et d'Assainissement de l'Agglomération Baugeoise.

VU l'article L 2121-33 du code général des collectivités territoriales ;

VU les articles L 5211-6, L 5211-7 et L 5211-8 du code général des collectivités territoriales ;

Le conseil municipal de la ville de Baugé doit procéder à la désignation de délégués pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal d'Eaux et d'Assainissement de l'Agglomération Baugeoise.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Monsieur Dominique SAINTE	21 voix
Monsieur Joseph ERGAND	21 voix
Monsieur Jacky BOYEAU	21 voix
Monsieur Alain GROSBOIS	21 voix
Monsieur Pascal GROSBOIS	21 voix
Monsieur Jean-Louis LE DROGO	21 voix
Madame Anne-Marie GOURDON	6 voix

Messieurs SAINTE Dominique, ERGAND Joseph, BOYEAU Jacky, GROSBOIS Alain, GROSBOIS Pascal, LE DROGO Jean-Louis sont désignés délégués titulaires au Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de l'Agglomération Baugeois.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

A obtenu :

Madame Anne-Marie GOURDON	27 voix
---------------------------	---------

Madame GOURDON Anne-Marie est désignée déléguée suppléante au Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de l'Agglomération Baugeois.

3) Désignation des représentants auprès du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Couasnon.

VU l'article L 2121-33 du code général des collectivités territoriales ;

VU les articles L 5211-6, L 5211-7 et L 5211-8 du code général des collectivités territoriales ;

Le conseil municipal de la ville de Baugé doit procéder à la désignation de délégués pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Couasnon.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Monsieur Dominique SAINTE	27 voix
Monsieur Franck RENOU	27 voix
Madame Elisabeth TRILLON	26 voix

Messieurs SAINTE Dominique, RENOU Franck, et Madame TRILLON Elisabeth sont désignés délégués titulaires au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Couasnon.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Madame Marie-Jeanne MARTIN	27 voix
Monsieur Alain BLAISONNEAU	27 voix
Monsieur Dominique WASNER	26 voix

Madame MARTIN Marie-Jeanne, Messieurs BLAISONNEAU Alain et WASNER Dominique sont désignés délégués suppléants au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Couasnon.

4) Désignation des représentants auprès du Syndicat Direction Associée des Musées Municipaux de Baugé, Beaufort en Vallée et Parçay les Pins.

VU l'article L 2121-33 du code général des collectivités territoriales ;

VU les articles L 5211-6, L 5211-7 et L 5211-8 du code général des collectivités territoriales ;

Le conseil municipal de la ville de Baugé doit procéder à la désignation de délégués pour siéger au sein du Syndicat Direction Associée des Musées Municipaux de Baugé, Beaufort en Vallée et Parçay les Pins.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Monsieur Philippe CHALOPIN	21 voix
Madame Marie-Odile BOULETREAU	21 voix
Madame Géraldine LEROUX	21 voix
Madame Marie Claude BOUCHEREAU	6 voix

Monsieur CHALOPIN Philippe, Mesdames BOULETREAU Marie-Odile et LEROUX Géraldine sont désignés délégués titulaires au Syndicat Direction Associée des Musées Municipaux de Baugé, Beaufort en Vallée et Parçay les Pins.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Monsieur Joseph ERGAND	25 voix
Monsieur Jean-François CULLERIER	25 voix
Monsieur Guy RAFFI	23 voix
Madame Marie-Odile BOUCHEREAU	2 voix

Messieurs ERGAND Joseph, CULLERIER Jean-François et RAFFI Guy sont désignés délégués suppléants au Syndicat Direction Associée des Musées Municipaux de Baugé, Beaufort en Vallée et Parçay les Pins.

5) SIEML – Adhésion de nouvelles communes et communautés de communes et représentation

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération du 10 décembre 2007, le Conseil municipal a demandé l'adhésion de la Ville de Baugé au Syndicat Intercommunal d'Electricité de Maine-et-Loire, qui assurera l'exercice du contrôle du bon accomplissement des missions de service public et le contrôle des réseaux publics de distribution de l'énergie, ainsi que la représentation et la défense d'intérêts des usagers dans leur relation avec l'exploitant.

Par délibération du 14 décembre dernier, le comité syndical a émis un avis favorable à l'adhésion de Baugé ainsi que d'autres communes et EPCI au SIEML.

Il vous appartient d'émettre un avis favorable à l'adhésion des autres communes et EPCI et de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Madame Gourdon, conseillère municipale demande le coût de la redevance.

Monsieur ERGAND, premier adjoint, indique que la redevance versée par EDF jusqu'alors, de l'ordre de 300 €, à la commune sera versée directement au syndicat.

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement l'article L 5211-18-1 ;

Vu la délibération du comité syndical du SIEML du 14 décembre 2007 donnant un avis favorable à l'adhésion des communes et communautés de communes au SIEML ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Donne un avis favorable à l'adhésion des communes et des communautés de communes suivantes :
 - o Au titre de la compétence obligatoire : Avrillé, Baugé, Candé, Cholet, Montreuil Bellay, Les Ponts de Cé, Sainte Gemmes sur Loire, Saumur, Segré, Trélazé
 - o Au titre de la compétence optionnelle liée à l'éclairage public : Communautés de communes de Beaufort en Anjou, du canton de Saint Florent le Vieil, du Centre Mauges, du Loir, de Loire Aubance, de Loire Layon, de Loire Longué, de la Région du Lion d'Angers, Communauté d'agglomération du Choletais.
- Désigne comme délégué titulaire : Jacky BOYEAU
- Désigne comme délégué suppléant : Jean-Louis LE DROGO
- Mandate et autorise Monsieur le Maire pour la signature de tout document utile à l'exécution de la présente délibération

6) Commissions municipales – Création des commissions et désignation de représentants

Vu l'article L 2121-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de créer six commissions municipales permanentes, selon les critères suivants :

- Commission Finances et Développement Economique: 11 membres
- Commission Communication : 7 membres
- Commission Travaux – Sécurité – Achat matériel : 7 membres
- Commission Urbanisme – Environnement : 7 membres
- Commission Sociale – Famille – Enfance - Jeunesse – Vie scolaire : 9 membres
- Commission Culture : 6 membres

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte la proposition de Monsieur le Maire.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission Finances et Développement Economique

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Monsieur ERGAND Joseph	27 voix
Madame SAMSON Annette	27 voix
Monsieur CULLERIER Jean-François	27 voix
Madame MARTIN Marie-Jeanne	27 voix
Monsieur BOYEAU Jacky	27 voix
Madame BOULETREAU Marie-Odile	27 voix
Monsieur LE DROGO Jean-Louis	27 voix
Monsieur BLAISONNEAU Alain	27 voix
Monsieur RAFFI Guy	26 voix
Monsieur GROSBOIS Pascal	25 voix
Madame BOUCHEREAU Marie-Claude	11 voix
Monsieur BREVET Jean-Luc	5 voix
Madame GOURDON Anne- Marie	1 voix

Sont élus membres de la présente commission :

Monsieur ERGAND Joseph
Madame SAMSON Annette
Monsieur CULLERIER Jean-François
Madame MARTIN Marie-Jeanne
Monsieur BOYEAU Jacky
Madame BOULETREAU Marie-Odile
Monsieur LE DROGO Jean-Louis
Monsieur GROSBOIS Pascal
Monsieur BLAISONNEAU Alain
Monsieur RAFFI Guy

Le conseil municipal procède à l'élection du onzième membre.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 26

Blancs : 1

A obtenu :

Madame GOURDON Anne-Marie	18 voix
Madame BOUCHEREAU Marie-Claude	7 voix

Monsieur ERGAND Joseph, Madame SAMSON Annette, Monsieur CULLERIER Jean-François, Madame MARTIN Marie-Jeanne, Monsieur BOYEAU Jacky, Madame BOULETREAU Marie-Odile, Messieurs LE DROGO Jean-Louis, GROSBOIS Pascal, BLAISONNEAU Alain, RAFFI Guy, Madame GOURDON Anne-Marie sont désignés membres de la commission « Finances et Développement Economique ».

En vertu des dispositions de l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de créer un comité consultatif « Finances et Développement Economique », composé de 6 membres.

Commission Communication

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Monsieur Jean-François CULLERIER	27 voix
Madame Martine HERVE	27 voix
Monsieur Franck RENO	27 voix
Madame Géraldine LEROUX	27 voix
Monsieur Dominique WASNER	27 voix
Monsieur Jean-Luc BREVET	26 voix

Monsieur CULLERIER Jean-François, Madame HERVE Martine, Monsieur RENO Franck, Madame LEROUX Géraldine, Monsieur BREVET Jean-Luc, Monsieur WASNER Dominique sont désignés membres de la commission « Communication ».

En vertu des dispositions de l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de créer un comité consultatif « Communication », composé de 4 membres.

Commission Travaux – Sécurité – Achat de matériel

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Monsieur Jacky BOYEAU	27 voix
Monsieur Alain GROSBOIS	27 voix
Monsieur Jean-Luc BREVET	27 voix
Monsieur Pascal GROSBOIS	27 voix
Monsieur Franck RENO	27 voix
Madame Anne- Marie GOURDON	26 voix
Monsieur Guy RAFFI	26 voix

Messieurs Jacky BOYEAU, Alain GROSBOIS, Jean-Luc BREVET, Pascal GROSBOIS, Franck RENO, Madame Anne-Marie GOURDON, et Monsieur Guy RAFFI sont désignés membres de la commission « Travaux – Sécurité – Achat de matériel ».

En vertu des dispositions de l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de créer un comité consultatif « Travaux – Sécurité – Achat de matériel », composé de 4 membres.

Commission Urbanisme Environnement

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Monsieur Jean-Louis LE DROGO	27 voix
Monsieur Alain GROSBOIS	27 voix

Monsieur Pascal GROSBOIS	27 voix
Monsieur Jean-Yves CONRARDY	27 voix
Monsieur Franck RENO	27 voix
Madame Elisabeth TRILLON	27 voix
Monsieur Alain BLAISONNEAU	26 voix

Messieurs Jean-Louis LE DROGO, Alain GROSBOIS, Pascal GROSBOIS, Jean-Yves CONRARDY, Franck RENO, Madame Elisabeth TRILLON, et Monsieur Alain BLAISONNEAU sont désignés membres de la commission « Urbanisme Environnement ».

En vertu des dispositions de l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de créer un comité consultatif « Urbanisme environnement », composé de 4 membres.

Commission Sociale – Famille – Enfance – Jeunesse – Vie scolaire

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Madame Annette SAMSON	27 voix
Madame Marie-Jeanne MARTIN	27 voix
Madame Vanessa NOUCHET	27 voix
Madame Christine RAIMBAULT-NAULET	27 voix
Madame Angélique GALLARD	27 voix
Monsieur Guy RAFFI	26 voix
Madame Elisabeth TRILLON	26 voix
Monsieur Dominique SAINTE	24 voix
Madame Marie-Claude BOUCHEREAU	7 voix
Madame Géraldine LEROUX	2 voix

Sont désignés :

Madame Annette SAMSON
 Madame Marie-Jeanne MARTIN
 Madame Vanessa NOUCHET
 Madame Christine RAIMBAULT-NAULET
 Madame Angélique GALLARD
 Monsieur Dominique SAINTE
 Monsieur Guy RAFFI
 Madame Elisabeth TRILLON

Le conseil municipal procède à l'élection du neuvième membre.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 25

Blancs : 2

Ont obtenu :

Madame Géraldine LEROUX	23 voix
Madame Nicole NAULET	2 voix

Mesdames Annette SAMSON, Marie-Jeanne MARTIN, Vanessa NOUCHET, Christine RAIMBAULT-NAULET, Angélique GALLARD, Messieurs Dominique SAINTE, Guy RAFFI, Mesdames Elisabeth TRILLON, Géraldine LEROUX sont désignés membres de la commission « Sociale – Famille – Enfance – Jeunesse – Vie scolaire ».

Commission Culture

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Madame Marie-Odile BOULETREAU	27 voix
Madame Martine HERVE	27 voix
Madame Colette LANTSOGHT	27 voix
Monsieur Jean- François CULLERIER	27 voix
Monsieur Dominique WASNER	27 voix
Madame Marie- Jeanne MARTIN	23 voix
Madame Géraldine LEROUX	1 voix
Monsieur Philippe CHALOPIN	1 voix

Mesdames Marie-Odile BOULETREAU, Martine HERVE, Colette LANTSOGHT, Messieurs Jean-François CULLERIER, Dominique WASNER, Madame Marie-Jeanne MARTIN sont désignés membres de la commission « Culture ».

En vertu des dispositions de l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de créer un comité consultatif « Culture », composé de 5 membres.

7) Comités consultatifs – Création et désignation des représentants

Vu l'article L 2143-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de créer des comités consultatifs, portant sur les questions suivantes :

- Conseil Economique, composé de 13 membres
- Comité Jumelage, composé de 5 membres
- Comité Associations, composé de 8 membres
- Comité Solidarité, composé de 4 membres
- Comité Tourisme – Patrimoine, composé de 11 membres.

8) Commission d'appel d'offres – Désignation des membres

Vu l'article 22 du Code des marchés publics ;

Le conseil municipal doit élire en son sein cinq membres, appartenant à la commission d'appel d'offres, présidée par Monsieur le Maire.

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Membres titulaires		Membres suppléants	
Monsieur Jacky BOYEAU, liste « Baugé, ensemble »	27 voix	Monsieur Jean-Luc BREVET, liste « Baugé, ensemble »	27 voix
Monsieur Jean-Louis LE DROGO, liste « Baugé, ensemble »	27 voix	Madame Marie-Jeanne MARTIN, liste « Baugé, ensemble »	24 voix

Monsieur Pascal GROSBOIS, liste « Baugé, ensemble »	27 voix	Monsieur Frank RENOU, liste « Baugé, ensemble »	25 voix
Monsieur Alain GROSBOIS, liste « Baugé, ensemble »	27 voix	Monsieur Dominique SAINTE, liste « Baugé, ensemble »	24 voix
Madame Anne-Marie GOURDON, liste « Baugé Autrement »	26 voix	Monsieur Alain BLAISONNEAU, liste « Baugé, avec vous »	27 voix

Outre Monsieur le Maire, membre de droit, la commission d'Appels d'Offres est constituée de la façon suivante :

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Jacky BOYEAU, liste « Baugé, ensemble »	Monsieur Jean-Luc BREVET, liste « Baugé, ensemble »
Monsieur Jean-Louis LE DROGO, liste « Baugé, ensemble »	Madame Marie-Jeanne MARTIN, liste « Baugé, ensemble »
Monsieur Pascal GROSBOIS, liste « Baugé, ensemble »	Monsieur Frank RENOU, liste « Baugé, ensemble »
Monsieur Alain GROSBOIS, liste « Baugé, ensemble »	Monsieur Dominique SAINTE, liste « Baugé, ensemble »
Madame Anne-Marie GOURDON, liste « Baugé Autrement »	Monsieur Alain BLAISONNEAU, liste « Baugé, avec vous »

9) Comité consultatif cantine – Désignation des membres

Le conseil municipal doit élire en son sein 3 membres, appartenant à la commission cantine, présidée par Monsieur le Maire.

Sont élus :

Monsieur Joseph ERGAND
 Madame Marie-Jeanne MARTIN
 Madame Elisabeth TRILLON

10) Centre Communal d'Action Sociale – Fixation du nombre de membres du conseil d'administration

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les articles L 123-6 et R 123-7 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles fixent les conditions de fonctionnement des centres communaux d'action sociale et notamment les règles relatives à la désignation des membres du conseil d'administration.

Les membres élus par le conseil municipal sont au maximum de 8, de même que les membres nommés par le maire.

Il appartient au conseil municipal de fixer, à part égale, le nombre des membres élus et nommés, sachant que doivent figurer, au titre des membres nommés, au moins :

- un représentant des associations familiales,
- un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées,
- un représentant des associations de personnes handicapées.

Le conseil municipal décide de fixer ainsi le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS (outre le Président) :

- 5 membres élus par le conseil municipal
- 5 membres nommés par le maire

11) Centre Communal d'Action Sociale – Election des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que celui-ci a fixé le nombre de membres élus au conseil d'administration du centre communal d'action sociale à 5.

En conséquence, il convient de procéder à l'élection de ceux-ci dans les conditions fixées par l'article L.123-6 et R123-7 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles (scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste).

A la suite d'un vote à bulletins secrets, qui a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Madame Annette SAMSON, liste « Baugé, ensemble »	25 voix
Madame Marie-Jeanne MARTIN, liste « Baugé, ensemble »	24 voix
Madame Christine RAIMBAULT-NAULET, liste « Baugé, ensemble »	25 voix
Monsieur Dominique SAINTE, liste « Baugé, ensemble »	21 voix
Monsieur Guy RAFFI, liste « Baugé Autrement »	24 voix
Madame Marie-Claude BOUCHEREAU, liste « Baugé, avec vous »	4 voix
Madame Angélique GALLARD, liste « Baugé, ensemble »	1 voix

Mesdames SAMSON Annette, MARTIN Marie-Jeanne, RAIMBAULT-NAULET Christine, Messieurs SAINTE Dominique et RAFFI Guy sont proclamés élus au sein du conseil d'administration du CCAS.

12) Caisse des écoles – Désignation des membres du Conseil d'administration

Le conseil municipal doit élire deux délégués titulaires et un délégué suppléant, appartenant au conseil d'administration de la caisse des écoles.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Monsieur Joseph ERGAND 27 voix
- Madame Géraldine LEROUX 27 voix

Monsieur ERGAND Joseph et Madame Géraldine LEROUX sont désignés délégués titulaires au conseil d'administration de la Caisse des Ecoles.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Monsieur Guy RAFFI 27 voix

Monsieur Guy RAFFI est désigné délégué suppléant au conseil d'administration de la Caisse des Ecoles.

13) Hôpital Intercommunal du Baugeois et de la Vallée - Désignation des membres du conseil d'administration

Vu l'article R 6143-9 du Code de la Santé publique,

Le conseil municipal doit désigner deux représentants de la commune de Baugé au conseil d'administration de l'Hôpital Intercommunal du Baugeois et de la Vallée.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Monsieur Philippe CHALOPIN 27 voix
- Madame Annette SAMSON 27 voix

Monsieur Philippe CHALOPIN et Madame Annette SAMSON sont élus membres du conseil d'administration de l'Hôpital Intercommunal du Baugeois et de la Vallée.

14) Maison de retraite Anne de Melun - Désignation des membres du Conseil d'administration

Le conseil municipal doit désigner deux délégués titulaires au Conseil d'Administration de la Maison de retraite Anne de Melun.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Monsieur Joseph ERGAND 27 voix
- Madame Marie-Jeanne MARTIN 27 voix

Monsieur Joseph ERGAND et Madame Marie-Jeanne MARTIN sont élus membres du conseil d'administration de la Maison de retraite Anne de Melun.

15) Maison de retraite Anne de Melun - Désignation des membres du Conseil d'établissement

Le conseil municipal doit désigner un délégué au Conseil d'Etablissement de la Maison de retraite Anne de Melun.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame Vanessa NOUCHET 27 voix

Madame Vanessa NOUCHET est élue membre du conseil d'administration de la Maison de retraite Anne de Melun.

16) Maison de retraite Anne de La Girouardière - Désignation des membres du Conseil d'administration

Le conseil municipal doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Conseil d'Administration de la Maison de retraite Anne de la Girouardière.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :
Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Monsieur Philippe CHALOPIN 27 voix

Monsieur Philippe CHALOPIN est élu membre titulaire du conseil d'administration de la Maison de retraite Anne de La Girouardière.

A la suite d'un vote à bulletin secret qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Monsieur Jacky BOYEAU 19 voix
- Monsieur Dominique WASNER 6 voix
- Monsieur Jean-Yves CONRARDY 2 voix

Monsieur Jacky BOYEAU est élu membre suppléant du conseil d'administration de la Maison de retraite Anne de La Girouardière.

17) IME Champfleury – Désignation des membres du conseil d'établissement

Le conseil municipal doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Conseil d'Etablissement de l'IME Champfleury.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame Christine RAIMBAULT-NAULET 27 voix

Madame Christine RAIMBAULT-NAULET est élue membre titulaire du conseil d'établissement de l'IME Champfleury

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame Angélique GALLARD 27 voix

Madame Angélique GALLARD est élue membre suppléant du conseil d'établissement de l'IME Champfleury

18) ACTIVE – Désignation des membres du conseil d'administration

Le conseil municipal doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant auprès de l'Association Active.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame Christine RAIMBAULT-NAULET 27 voix

Madame Christine RAIMBAULT-NAULET est élue membre titulaire du conseil d'administration d'ACTIVE.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame Angélique GALLARD 27 voix

Madame Angélique GALLARD est élue membre suppléant du conseil d'administration d'ACTIVE.

19) Conseil d'école des Ecoles maternelle et primaire publiques – Désignation des délégués

Le conseil municipal doit désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant au Conseil d'école des Ecoles maternelle et primaire publiques.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame Vanessa NOUCHET 27 voix
- Monsieur Guy RAFFI 27 voix

Madame Vanessa NOUCHET et Monsieur Guy RAFFI sont élus délégués titulaires au Conseil d'école des Ecoles maternelle et primaire publiques.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Louis LE DROGO 27 voix

Monsieur Jean-Louis LE DROGO est élu délégué suppléant au Conseil d'école des Ecoles maternelle et primaire publiques.

20) Conseil d'école de l'école privée St Joseph – Désignation du délégué

Le conseil municipal doit désigner un délégué au Conseil d'école de l'école privée St Joseph.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame Marie Jeanne MARTIN 27 voix

Madame Marie Jeanne MARTIN est élue déléguée au Conseil d'école de l'école privée St Joseph.

21) Association Baugeoise d'Accueil Mutuel – Désignation de délégués

Le conseil municipal doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant auprès de l'Association ABAM.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame Christine RAIMBAULT-NAULET 27 voix

Madame Christine RAIMBAULT-NAULET est élue déléguée titulaire auprès de l'Association Baugeoise d'Accueil Mutuel.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame TRILLON Elisabeth 27 voix

Madame TRILLON Elisabeth est élue déléguée suppléante auprès de l'Association Baugeoise d'Accueil Mutuel.

22) Association pour le Logement et l'Habitat – Désignation d'un délégué

Le conseil municipal doit désigner un délégué auprès de l'Association ALH.

A la suite d'un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame Marie-Jeanne MARTIN 27 voix

Madame Marie-Jeanne MARTIN est élue déléguée auprès de l'Association pour le Logement et l'Habitat.

23) Collège Châteaucoïn – Désignation d'un délégué

Le conseil municipal doit désigner un délégué auprès du collège Châteaucoïn.

A la suite d'un vote à bulletin secret qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame Géraldine LEROUX 19 voix
- Monsieur Guy RAFFI 8 voix

Madame Géraldine LEROUX est élue déléguée auprès du collège Châteaucoïn.

24) Collège privé Notre Dame – Désignation d'un délégué

Le conseil municipal doit désigner un délégué auprès du collège privé Notre-Dame.

A la suite d'un vote à bulletin secret qui a donné les résultats suivants :

Suffrage exprimés : 27

Ont obtenu :

- Madame Annette SAMSON 21 voix
- Madame Anne-Marie GOURDON 6 voix

Madame Annette SAMSON est élue déléguée auprès du collège privé Notre-Dame.

25) Aménagement Avenue Legoulz de la Boulaie – Avenant

Dans le cadre de l'aménagement de l'Avenue Legoulz de la Boulaie, il y a lieu de passer un avenant selon le tableau suivant :

AMENAGEMENT DE L'AVENUE LEGOULZ DE LA BOULAIE		
LOT N° 1 - VRD		
AVENANT N° 1		
	HT	TTC
Montant du marché initial	412 298.14 €	493 108.58 €
Montant de l'avenant	10 600.00 €	12 677.60 €
Nouveau montant du marché	422 898.14 €	505 786.18 €
% de l'avenant par rapport au marché initial HT	2.57%	

Il est précisé que cet avenant correspond à des travaux que l'entreprise INEO, titulaire du lot n°2 dudit marché, devait faire. INEO n'étant pas en mesure de les réaliser, une moins-value du même montant sera appliquée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve l'avenant relatif au lot n°1 attribué à l'entreprise SACER selon le tableau ci-dessus ;
- Mandate et autorise Monsieur le Maire pour la signature de tout document utile à l'exécution de la présente décision.

26) Loyer du logement 60 rue G. Clémenceau

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la commune est propriétaire d'un logement situé au 60 rue Georges Clémenceau à Baugé. Ce logement est vacant depuis le 15 octobre 2007. Il s'agit d'un appartement de Type 5. Il vous propose de fixer le montant du loyer à 520 € hors charges par mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de fixer le loyer mensuel hors charges du logement sis 60 rue Georges Clémenceau à 520 € ;
- Accepte de louer à toute personne intéressée présentant des garanties de ressources suffisantes ;
- Mandate et autorise Monsieur le Maire pour la signature de tout document utile à l'exécution de la présente décision, et notamment le bail.

Fin de la séance : 23 h 30